

Métiers de la recherche en science politique

Master Science politique

 Durée
2 ans

 Composante
Faculté des
sciences
juridiques,
politiques et
sociales

Présentation

Le parcours Métiers de la recherche en science politique (MRSP) forme aux métiers académiques et extra-académiques sollicitant les méthodes et travaux de science politique et plus généralement de sciences sociales. Les professionnels ainsi formés se destinent aux organismes spécialisés publics (universités françaises et étrangères, CNRS) et privés (bureaux d'étude, cabinets de consultants, instituts de sondage, recherche-action, évaluation de politiques publiques, médiation scientifique). Le parcours peut aussi mener à l'enseignement dans le secondaire, notamment en sciences économiques et sociales, même s'il ne prépare pas directement aux concours. Il constitue enfin la voie d'accès privilégiée au doctorat en science politique.

L'ambition du parcours est double :

- apporter des connaissances scientifiques, théoriques et méthodologiques en science politique, permettant la production de travaux scientifiques ou leur utilisation dans d'autres cadres professionnels, notamment par le développement d'un esprit critique et d'une rigueur scientifique ;
- engager les étudiants vers la professionnalisation, en mettant les étudiants en situation de produire, de valoriser et de discuter des travaux scientifiques, à l'écrit comme à l'oral.

Savoir-faire et compétences

À l'issue des deux années de formation, les étudiants du Master de science politique seront en mesure de :

- Formuler une analyse critique des logiques d'action politique
 - # En mobilisant des notions et savoirs issus d'une diversité de travaux de recherche en sciences sociales ;
 - # En exploitant et interprétant des données produites par la recherche en sciences sociales et/ou les acteurs publics et privés ;
 - # En déployant des outils méthodologiques de la comparaison dans le temps et dans l'espace ;
 - # En exerçant une réflexion critique sur les sources, les données et les résultats ;
 - # En maîtrisant des méthodes de rédaction écrite et d'exposés oraux attendus.
- Construire un projet et sa carrière professionnels
 - # En prenant des responsabilités pour conduire un projet et son insertion professionnels ;
 - En respectant les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale ;
 - En développant sa connaissance des acteurs et filières de recrutement de différents secteurs d'emploi, dans le monde académique comme extra-académique.
- Produire et communiquer des savoirs
 - # En développant et communiquant une argumentation avec rigueur ;
 - # En identifiant, sélectionnant et analysant avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation ;

En s'exprimant en français et dans au moins une langue étrangère, à l'oral et à l'écrit ;

En adaptant sa communication à un public professionnel divers et en adoptant les codes de son milieu professionnel ;

En déployant divers outils de production de contenu.

- Mobiliser ses acquis en contexte professionnel

En intégrant un métier et monde professionnels.

En mobilisant de façon autonome et réflexive les savoirs et savoir-faire acquis ;

En gérant des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles qui nécessitent une agilité mentale ;

En interagissant avec les acteurs du monde professionnel ;

En maîtrisant les codes, les pratiques et cadres réglementaires.

En particulier, le parcours Métiers de la recherche en science politique propose à ses étudiants de :

- Développer une faculté d'analyse, de synthèse et de rédaction ;

- Maîtriser les outils théoriques et méthodologiques de la recherche universitaire ;

- Mener un travail de terrain, collecter des matériaux qualitatifs et quantitatifs ;

- Construire un objet de recherche, une problématique, articuler cadre théorique et recherche empirique ;

- Rédiger un mémoire d'au moins cent pages, soutenir un mémoire et présenter à l'oral des résultats de recherche.

Les + de la formation

- Le Master prend appui sur le CERAPS, unité mixte de recherches du CNRS et de l'Université de Lille. Ce laboratoire, l'un des plus importants et réputés en science politique en France, comprend 50 enseignants-chercheurs, 10 chercheurs du CNRS et une soixantaine de doctorants. Dix-huit membres du laboratoire sont actuellement habilités à diriger des recherches en science politique.

Les principaux axes de recherches du CERAPS sont : la sociologie des comportements politiques (vote, mobilisations, action collective, engagement), la sociologie des organisations politiques françaises et étrangères (partis,

associations, syndicats, mouvements sociaux), la sociologie de l'action publique au niveau local, national, européen et international, la sociologie des institutions politiques et de l'État, la sociologie politique de l'international, l'histoire des idées politiques et la théorie politique. Les sujets de mémoires de recherche ne sont cependant pas limités à ces domaines de spécialités.

- Le M2 fait l'objet d'une convention de partenariat pédagogique avec Sciences Po Lille. Les étudiants sont diplômés de l'université de Lille et peuvent obtenir un Certificat d'études politiques de Sciences Po Lille. Ils suivent des cours réalisés par des enseignants-chercheurs de Sciences Po Lille, dans les murs de l'institut.

Organisation

Organisation

La formation est déclinée en quatre blocs de connaissances et de compétences :

- BCC 1 – Analyser les dynamiques du champ politique

- BCC 2 – Devenir des professionnels de la recherche en science politique

- BCC 3 – Produire et communiquer des savoirs

- BCC 4 – Mobiliser ses acquis en contexte professionnel

Tournée résolument vers la construction d'un parcours intellectuel mais aussi vers l'insertion professionnelle dans ou hors l'université, la formation s'organise en quatre semestres :

- S1 : Approfondissement ou mise à niveau en science politique. Il s'agit de poursuivre l'enseignement en science politique généralement suivi en licence, mais en s'intéressant davantage aux enjeux théoriques et méthodologiques de la production des connaissances. Les étudiants peuvent choisir une partie de leurs cours en fonction de leurs affinités de recherche.

- S2 : Méthodes. Le deuxième semestre est tourné vers l'écriture du premier mémoire, grâce à des ateliers orientés vers la pratique de la recherche en sciences sociales (entretiens, observation, archives, statistiques) et d'un cours destiné à faire réfléchir les étudiants sur des questions transversales de science politique (sociologie des

institutions). Un cours est également consacré à l'actualité de la recherche en science politique.

- S3 : Stage de terrain et séminaires. La deuxième année de M2 débute par un stage de terrain d'une semaine, hors du campus, où les étudiants sont amenés par petits groupes à réaliser une mini-enquête de leur choix. Ce travail débouche sur une journée d'études, où les étudiants s'exercent à la vie académique en présentant leurs travaux comme le font les universitaires. Le semestre comprend aussi le suivi de séminaires (cinq à choisir parmi huit, selon les intérêts de recherche) où les étudiants sont amenés à discuter par eux-mêmes de travaux de science politique.

- S4 : Deuxième mémoire. Le quatrième semestre est consacré au deuxième mémoire de recherche, avec un accompagnement méthodologique.

Tout au long des deux années, des heures sont consacrées à la présentation des débouchés professionnels, le cas échéant par des intervenants extérieurs ou des alumni du master.

Les stages sont optionnels en M1 et en M2. Ils peuvent être réalisés dans le cadre du mémoire de recherche en M2, ou bien après l'écriture du mémoire en M1 et en M2.

En M2, le master est associé au Programme gradué « Démocratie », programme transdisciplinaire d'excellence de l'Université de Lille.

Les enseignements du parcours Métiers de la recherche en science politique sont dispensés par des universitaires et des chercheurs de haut niveau, issus de l'Université de Lille, de Sciences Po Lille et du CNRS. En M2, les étudiants suivent un séminaire de chercheurs invités depuis la France ou l'étranger, et ayant produit récemment des travaux reconnus. Un cours est également conféré à un ou une universitaire enseignant à l'étranger, permettant la découverte d'autres sujets de recherche ou d'autres méthodes.

Admission

Conditions d'admission

Déposez votre candidature en master 1 en suivant ce lien <https://monmaster.gouv.fr>

Le parcours MRSP est accessible à des personnes titulaires d'une licence de science politique ou de sciences sociales

(sociologie, histoire...), et dont le projet professionnel est cohérent avec les débouchés auxquels il prépare. Les résultats dans les matières fondamentales de science politique et les matières initiant à la recherche sont particulièrement évalués. Il est recommandé de fournir, en annexe de la lettre de motivation, un court (2-3 pages) projet de recherche préfigurant un mémoire de recherche et comportant des références bibliographiques.

Le Master de science politique est ouvert aux candidatures internationales (Bourse Eiffel, Campus France etc.) et les étudiants sélectionnés peuvent proposer un projet de césure uniquement entre le M1 et le M2, selon des modalités propres à chacun des parcours et après accord du responsable de la formation.

Et après

Poursuite d'études

Le parcours Métiers de la recherche en science politique est la voie d'entrée privilégiée vers le doctorat en science politique.

Il est également possible de poursuivre vers un autre Master, en France ou à l'étranger, ou au sein d'établissements de préparation à des concours (fonction publique, enseignement, journalisme, etc.).

Insertion professionnelle

Les métiers visés peuvent faire partie du monde académique (université française ou étrangère, CNRS) ou utiliser, hors du monde académique, les méthodes et travaux de science politique et de sciences sociales en général (en particulier les bureaux d'étude, cabinets de consultants, instituts de sondage ou de recherche-action, organismes ou cabinets d'évaluation des politiques publiques). Les métiers de la médiation scientifique, à l'intersection entre recherche et secteur privé/public, ou de l'édition en sciences sociales peuvent aussi être visés. L'enseignement dans le secondaire, la fonction publique ou les métiers de collaborateurs d'élus

sont également des débouchés récurrents pour les alumni du parcours MRSP.

Hormis les concours attribuant des contrats doctoraux, la formation ne prépare pas directement à des concours (par exemple de l'enseignement du secondaire), mais une formation spécialisée peut être suivie à l'issue du master. Les connaissances et les compétences acquises dans le master (écriture, réflexion) y sont généralement valorisées.

Infos pratiques

Autres contacts

Scolarité de M1 : master1-droit@univ-lille.fr

Scolarité de M2 : master2-droit@univ-lille.fr

Thomas LÉPINAY : thomas.lepinay@univ-lille.fr

Campus

 Campus Moulins Lille